

France Biotech présente ses propositions pour renforcer les capacités souveraines de financement de l'innovation en santé

Malgré un fort rebond des investissements en capital-risque au premier semestre 2026, 87 % des entreprises de la HealthTech rencontraient des difficultés pour se financer ou se refinancer

Paris, le 9 octobre 2026 – Dans un contexte de forte tension sur le financement de l'innovation en santé, France Biotech, l'association des entrepreneurs de l'innovation en santé, dévoile les résultats de son enquête 2026 sur la situation financière des entreprises de la HealthTech¹ et présente ses propositions pour renforcer durablement les capacités de financement de l'innovation en santé en France.

La situation est contrastée : l'année 2025 a été dynamique pour les entreprises HealthTech cotées et non cotées et les investissements en capital-risque ont fortement progressé au premier semestre 2026 (+70 %) pour les entreprises non cotées. En revanche, les opérations demeurent concentrées sur un nombre limité d'acteurs ; les résultats de l'enquête mettent en évidence des besoins de financement toujours très importants mi-2026. Malgré une légère amélioration de leurs niveaux de trésorerie, la situation financière demeure difficile pour la majorité des entreprises de HealthTech :

- **87 %** des entreprises rencontrent des difficultés pour financer ou refinancer leurs activités, contre 79 % en 2025
- **70 %** sont en recherche de financement ou prévoient de lever des fonds dans les six prochains mois
- **68 %** rencontrent des difficultés de trésorerie, contre 72 % en 2025.
- **Les horizons de trésorerie se situent entre 6 et 12 mois en moyenne (médiane de 6 mois)**

Cette situation touche des entreprises qui développent pourtant des innovations susceptibles de répondre à des enjeux majeurs de santé publique et de souveraineté sanitaire.

« Cette quatrième édition montre une situation toujours très fragile pour les entreprises de la HealthTech. Si les tensions de trésorerie s'améliorent légèrement pour les biotech, les difficultés d'accès au financement restent très fortes tandis que les durées moyennes pour lever des fonds demeurent longues. Avec des levées qui nécessitent désormais 12 mois en moyenne et qui, pour 90 % des entreprises, retardent l'avancement de leurs activités de R&D, c'est directement le rythme de développement de l'innovation qui est affecté », **souligne Chloé Evans, adjointe au directeur général, en charge des études sectorielles et des relations internationales.**

¹ L'étude a été réalisée auprès de 120 entreprises de HealthTech dont 36 % de biotech, 30 % de medtech et 18 % de santé numérique.

Renforcer les capacités de financement de la HealthTech française

Les besoins de financement restent particulièrement importants pour les entreprises de biotechnologies, medtech et santé numérique. Les dispositifs publics comme le Crédit d'impôt recherche (CIR) et les mécanismes de financement opérés par Bpifrance, notamment France 2030, demeurent essentiels pour soutenir l'écosystème. Ainsi, **85 % des entreprises de**

HealthTech ont recours au CIR qui représente en moyenne 20 % de leurs dépenses d'exploitation totales. De plus, 42 % des entreprises ont bénéficié de financements non-dilutifs de Bpifrance lors des douze derniers mois. Ces dispositifs ne peuvent toutefois répondre seuls à l'ensemble des besoins de financement nécessaires au développement et à la croissance des entreprises françaises de la HealthTech.

Face à ce constat, France Biotech a mené une réflexion associant acteurs publics et privés du financement afin d'identifier des propositions concrètes pour renforcer les capacités souveraines de financement de l'innovation en santé et mobiliser davantage de capitaux au service des entreprises innovantes.

Mobiliser davantage l'épargne des Français vers l'innovation en santé

Parmi les propositions identifiées, France Biotech souhaite faciliter l'orientation d'une partie de l'épargne longue des Français vers le financement des entreprises de santé innovantes.

Afin de garantir la lisibilité du dispositif et la confiance des investisseurs, ces propositions reposent notamment sur **la création d'un label « Innovation en Santé »**, destiné à identifier clairement les véhicules finançant effectivement l'innovation en santé et à faciliter leur distribution auprès des investisseurs particuliers et institutionnels.

L'association propose notamment trois axes prioritaires :

- **Développer des instruments permettant de capter davantage d'épargne privée au bénéfice de l'innovation en santé en s'appuyant notamment sur l'assurance-vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER), à travers des unités de compte dédiées.** France Biotech propose également de développer des fonds nourriciers et des fonds intégrant des mécanismes de capital concessionnaire, accessibles aux particuliers et aux family offices. Enfin, des mécanismes de partage du risque pourraient être étudiés afin de favoriser la mobilisation des capitaux privés,
- **Structurer cette épargne au sein d'un fonds de fonds dédié s'appuyant sur les expertises privées existantes.** Ce fonds de fonds aurait vocation à sélectionner et accompagner, par un mécanisme d'abondement ou de co-investissement, des équipes de gestion spécialisées dans l'innovation en santé, capables d'évaluer les risques scientifiques, industriels, réglementaires et commerciaux propres au secteur. Il permettrait également de diversifier les investissements entre plusieurs équipes, stratégies et stades de développement,
- **Orienter durablement les flux d'investissement vers les entreprises françaises innovantes en santé.** Les capitaux ainsi mobilisés seraient orientés vers des fonds de capital-risque et de capital-croissance labellisés en « innovation en santé », afin de soutenir les entreprises françaises aux différentes étapes de leur développement et de renforcer leur capacité à poursuivre leur croissance en France.

Enfin, France Biotech considère qu'un effort coordonné doit être engagé pour renforcer l'attractivité de la place de Paris auprès des équipes européennes d'investissement des grands fonds internationaux, afin d'accroître les capitaux disponibles mais aussi l'expertise et les réseaux internationaux présents au sein de l'écosystème français.

L'objectif est de créer un effet de levier permettant d'attirer davantage de capitaux privés tout en donnant aux entreprises de la HealthTech les moyens de franchir les différentes étapes de leur développement.

Faire du financement de l'innovation en santé un enjeu stratégique

Au-delà de la situation conjoncturelle des entreprises, France Biotech souligne l'enjeu stratégique associé au financement de l'innovation. La capacité de la France à financer ses entreprises conditionne la poursuite de la recherche, sa position dans la compétition internationale et sa capacité à développer sur son territoire les innovations qui en sont issues.

Pour France Biotech, l'enjeu est donc aujourd'hui de construire une chaîne de financement capable d'accompagner les entreprises depuis leur création jusqu'à leur changement d'échelle et de renforcer durablement les capacités souveraines de financement de l'innovation en santé.

Ces propositions visent ainsi à créer les conditions d'un financement plus stable et plus durable, afin de permettre aux entreprises françaises de la HealthTech de développer leurs innovations et d'être compétitives sur le plan international.

« Nous disposons en France d'une recherche d'excellence et d'entreprises capables de faire émerger les innovations en santé de demain. Notre ambition est de construire une chaîne de financement suffisamment solide pour accompagner ces entreprises à chaque étape de leur développement, en mobilisant davantage de capitaux privés et en renforçant nos capacités souveraines de financement de l'innovation en santé », conclut Frédéric Girard, président de France Biotech.

Pour télécharger l'enquête sur l'état des lieux de la situation financière des entreprises HealthTech en France :

[Enquête sur l'état des lieux de la situation financière des entreprises HealthTech en France](#)

Pour télécharger le document sur les propositions de France Biotech pour renforcer les capacités souveraines de financement de l'innovation en santé

[Propositions pour renforcer les capacités souveraines de financement de l'innovation en santé](#)

À propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech, notamment le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et industriels, et à proposer des solutions concrètes en matière de compétitivité et d'attractivité par l'intermédiaire de ses commissions et groupes de travail. Son objectif est d'aider les start-up et les PME de la filière à devenir des entreprises internationales performantes, capables de concevoir et de développer rapidement de nouvelles innovations au bénéfice des patients.

<http://www.france-biotech.fr/>